



VILLE DE
GENÈVE

RENOVATION ET PASSAGE AU GAZ DE CHAUFFERIES

PR N°1256

Proposition en vue de
l'ouverture de deux
crédits destinés à des
travaux de rénovation
avec passage au gaz de

patrimoine financier
1'876'700 francs

patrimoine administratif
1'949'000 francs



APRES RENOVATION

AVANT RENOVATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

La Ville de Genève a adopté en 2006 une stratégie à long terme pour les besoins en chauffage de ses bâtiments, intitulée «100% renouvelable en 2050», comprenant un plan d'actions en 11 propositions.

La présente demande de crédit répond aux propositions

n°5 – Elaboration d'une planification des rénovations de chaufferies sur 25/30 ans,

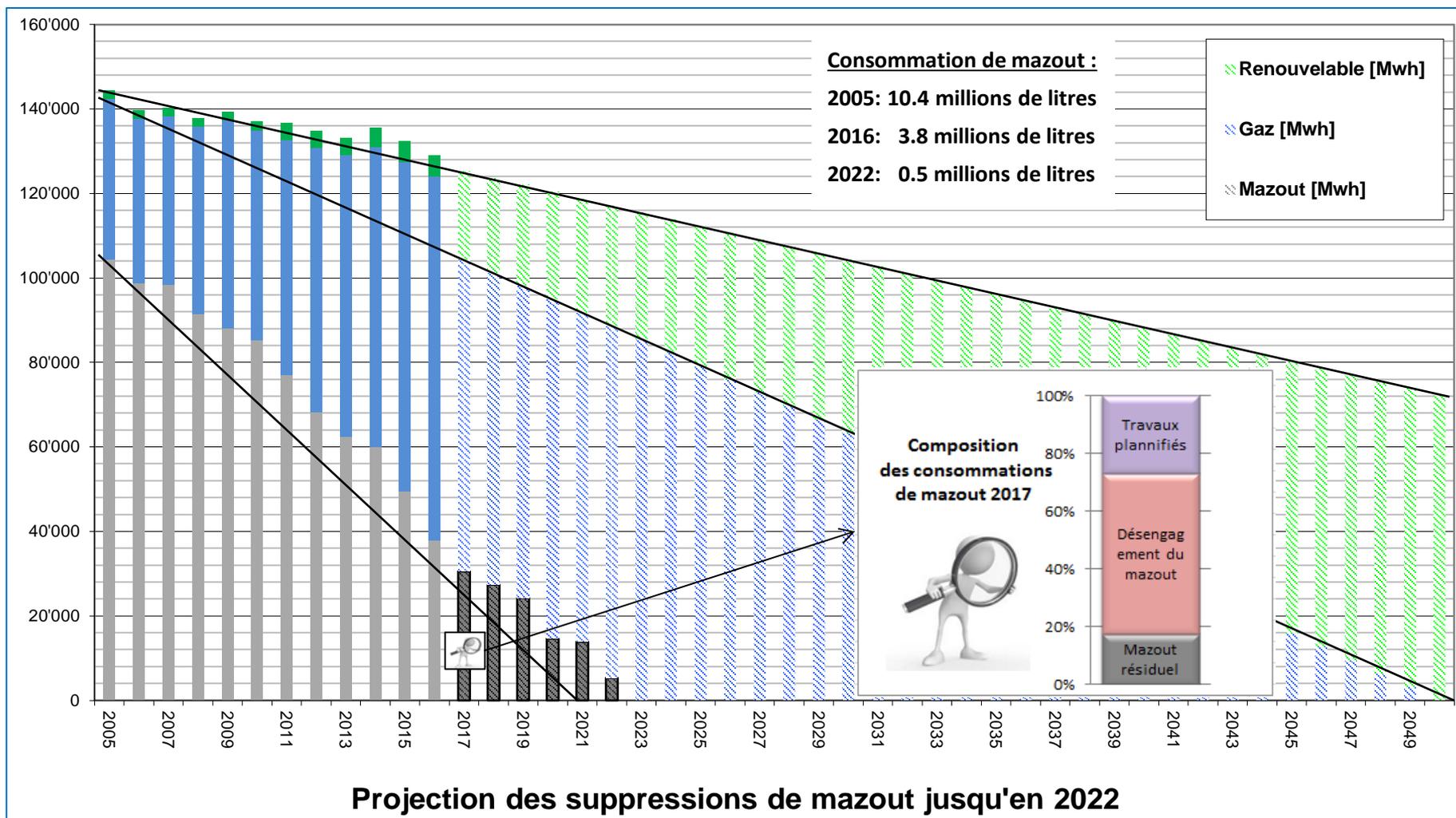
n°6 – Développement d'un programme à court terme de transfert d'énergie du mazout vers le gaz

Besoin de sécuriser un nombre encore important d'installations âgées pour la plupart de plus de 20 ans

Proposition d'une stratégie et d'un plan d'action renforcée pour désengager la Ville de Genève du mazout d'ici 2022



PLAN D'ACTION RENFORCE POUR QUASI SUPPRIMER LE MAZOUT EN 2022



EXPOSÉ DES MOTIFS

Désengagement de la Ville de Genève du mazout d'ici 2022

Entre 2006 et 2016 , le nombre de chaufferies au mazout est passé de 162 à 74.
Sur ces 74 restantes:

- 14 chaufferies sont prévues d'être transformées dans le cadre de projets inscrits au PFI
- 37 chaufferies vétustes représentent 77% des consommations résiduelles de mazout (deux demandes de crédits)

Au final, après la réalisation de ce programme renforcé, il restera au mazout :

- Une vingtaine de petites chaufferies (passage au gaz coûteux ou techniquement difficile)
- 11 chaufferies bicom bustibles
- Cas particuliers: site de ZIC Châtelaine et Serres de Vessy



EXPOSÉ DES MOTIFS

Désengagement de la Ville de Genève du mazout d'ici 2022

PR N° 1256

Financier

PREVOST MARTIN/ Pont d'arve
 VILLEREUSE 6-8-10
 PERRON 3-5-7-17-19
 GROTTES 1/Rue des Grottes 5
 JARGONNANT 4-6
 GUSTAVE-MOYNIER 4-6
 CHARLES-GIRON 31-33
 TERRASSIERE 9-11
 PERRON 10 -12-14-16/Calvin17
 CHEVAL BLANC 8
 NAVIGATION 8

Administratif

COUR SAINT-PIERRE 2
 EC. GEISENDORF
 EC. LE CORBUSIER
 SC. EAUX-VIVES
 C.S BOUT-DU-MONDE PAV
 EC. PRE- PICOT
 CS BOIS DES FRERES
 EC. DE ROCHES

Future PR

Financier

VILLEUREUSE 3-5-7
 SECHERON 3-5
 FRONTENEX 58
 LOMBARD 5
 MONTCHOISY 15
 VOLTAIRE 9
 ADHEMAR-FABRI 4
 CLAPAREDE 2
 BAUTTE 16

Administratif

MUSEE ARIANA
 EC. TREMBLEY 1
 SC. PLAINPALAIS
 BIBLIOTHEQUE de GENEVE
 EC. JAMES-FAZY
 EC. FERDINAND-HODLER
 CRECHE DE LA MADELAINE
 EC. CROPETTES
 CS BOUT DU MONDE STADE

ESTIMATION DES COÛTS

DELIBERATION I - PATRIMOINE FINANCIER

2'103'000 francs

	Année	Conso mazout (litres)	Coûts des travaux (CHF HT)
Prévost-Martin / Pont d'Arve	1990	113'153	300'000
Villereuse 6-8-10	1995	85'377	220'000
Perron 3-5-7-17-19	1994	60'877	155'000
Grottes 1 / rue des Grottes 5	1987	54'974	185'000
Jargonant 4-6	1987	47'426	190'000
Gustave-Moynier 4-6	1992	41'169	171'000
Charles-Giron 31-33	1990	30'853	155'000
Terrassière 9-11	1986/1991	27'665	153'000
Perron 10-12-14-16 / Calvin 17	1994	25'766	112'000
Cheval-Blanc 8	1986	23'476	147'000
Navigation 8	1985	19'873	125'000
Divers et imprévus	-	-	100'000

Diminution des émissions de CO₂ de 386 tonnes

ESTIMATION DES COÛTS

DELIBERATION II - PATRIMOINE ADMINISTRATIF

2'085'000 francs

	Année	Conso mazout (litres)	Coûts des travaux (CHF HT)
Cour Saint-Pierre 2	2000	139'636	279'000
EC Geisendorf	1995	118'355	296'000
EC Le Corbusier	1983	114'270	283'000
SC Eaux-Vives	1985/1994	100'920	259'000
CS Bout du Monde PAV	1990	65'363	235'000
EC Pré-Picot	1991	74'256	243'000
CS Bois des Frères	1985	95'566	210'000
Ecole de Roche	1987	27'268	180'000
Divers et imprévus	-	-	100'000

Diminution des émissions de CO₂ de 534 tonnes

SUBVENTIONS

FONDS ENERGIE ET CLIMAT DE LA VILLE DE GENÈVE

Participation du fond proposée pour un montant de 500'000 francs

Déduit dans la demande de crédit

SIG – PRIME NOVAGAZ

Prime allouée par les SIG pour un montant de 321'400 francs

Déduit dans la demande de crédit



La PR-1256 participe à atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ de la Ville de Genève dans le cadre du dispositif de la taxe sur le CO₂.

Pour la période 2009-2017, ces objectifs de réduction ont été atteints.

Le montant de la taxe sur le CO₂ rétrocédé pour la période 2009-2017 s'élève à

3'702'533 francs

(dont 2'844'314 francs versé sur le Fonds Energie et Climat)

FINANCEMENT

REFERENCE AU 13^{ème} P.F.I. (2018-2029)

Délibération I (PF) inscrite, comme projet actif, au 13^{ème} P.F.I. (2018-2029) :

012.811.14 - patrimoine financier - 2'000'000 francs

Délibération II (PA) inscrite, comme projet actif, au 13^{ème} P.F.I. (2018-2029) :

112.811.14 - patrimoine administratif - 2'500'000 francs
